

DÉCLARATION À LA PRESSE DE M. JACQUES CHIRAC, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR L'ACCORD INTERVENU ENTRE LES QUINZE SUR LE DOSSIER DE LA VACHE FOLLE, ET SUR L'INDEMNISATION DES ÉLEVEURS GRÂCE AU FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE ET AUX AIDES NATIONALES, FLORENCE LE 21 JUIN 1996.

21 JUNE 1996 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

QUESTION.- Monsieur le Président, un accord a été passé entre les quinze pour résoudre la crise de la vache folle, alors est-ce que c'est terminé, est-ce que le consommateur peut être rassuré pour sa santé ?

- LE PRESIDENT.- En tous les cas, tout a été fait pour qu'en aucun cas le moindre risque ne soit pris en matière de santé. C'est-à-dire que toutes les décisions ont été confiées aux savants, qui ont décidé à l'unanimité, dans le cadre du comité scientifique vétérinaire. Et chaque fois qu'une décision sera prise par la Commission, pour aller dans le sens du rétablissement des échanges, cette décision devra être approuvée par ce comité à l'unanimité.

- QUESTION.- Donc pour le consommateur, il n'y a aucun problème.

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'on ne pouvait pas prendre plus de garanties pour ce qui concerne le consommateur. Je ne vois pas ce qu'on aurait pu faire de plus.

- QUESTION.- Alors l'autre volet, ce sont les éleveurs qui ont manifesté leur mécontentement hier soir, avec quelques émeutes, est-ce que le montant des aides sera suffisant ?

- LE PRESIDENT.- Vous savez, je connais, je comprends et je partage l'angoisse de nos éleveurs et plus largement des éleveurs européens, ce sujet n'était pas à l'ordre du jour. Et à ma demande, nous en avons néanmoins parlé et nous avons obtenu deux décisions positives.

- La première, c'est que le montant des aides directes communautaires, pour cette année, soit sensiblement supérieur à ce qui était prévu, c'est-à-dire qu'il soit de 850 millions d'Ecus, soit plus de 5 milliards et demi de francs. S'ajoutant à ce qui avait déjà été prévu au titre de l'intervention, cela fait que, pour l'aide au marché de la viande, c'est plus de 10 milliards de francs pour l'année 1996. C'est dire d'ailleurs l'ampleur du phénomène et du problème.

- Deuxièmement, nous avons obtenu que la Commission ne s'oppose pas ce que des aides nationales soient données, dans la mesure des nécessités, à nos éleveurs, et ceci aussi est évidemment très important.\